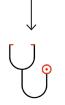
assura.



Votre traitement avec PlusMed



Premier contact



Traitement ou délégation



Documents requis

Cabinet de groupe ou médecin de famille PlusMed*

ou

Centre de télémédecine

Vous appelez le centre de télémédecine Medgate** au 021 555 10 20. Cabinets de groupe et médecins de famille PlusMed

Les cabinets de groupe et médecins de famille PlusMed ont été sélectionnés par Assura pour vous accompagner tout au long de votre traitement.

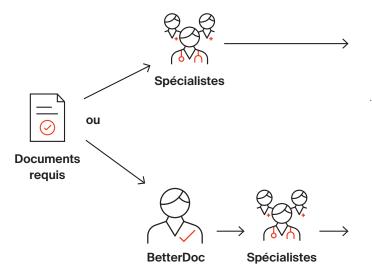
Votre cabinet de groupe, votre médecin de famille PlusMed ou le centre de télémédecine évalue s'il peut s'occuper de votre traitement ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un spécialiste. Pour certaines spécialisations, il est obligatoire de consulter BetterDoc au préalable.

Bon de délégation

Pensez à demander un bon de délégation à votre médecin lors de la consultation.

Le bon de délégation est obligatoire pour le remboursement d'une consultation chez un spécialiste.

2 Consulter un spécialiste



Un suivi optimal

Les partenaires du modèle PlusMed vous accompagnent afin que vous puissiez choisir la solution médicale avec le meilleur résultat.

Vous prenez contact avec BetterDoc, au 021 555 10 30 ou sur <u>betterdoc.ch/assura</u>. BetterDoc analysera en détail votre situation individuelle et vous proposera trois des spécialistes les plus adaptés à votre cas.

Vous choisissez l'un de ces spécialistes. Sur demande BetterDoc vous aide à obtenir un rendez-vous chez le spécialiste que vous avez retenu.

Pour la délégation vers BetterDoc, votre médecin de famille se charge de transmettre les documents requis.

^{*} Pensez à déclarer le nom de votre médecin de famille PlusMed à Assura. Avant d'en sélectionner un, vérifiez avec lui s'il accepte de nouveaux patients.

^{**} La téléconsultation par un médecin de Medgate vous sera facturée et décomptée par l'assurance de base.



Les assurés PlusMed doivent consulter BetterDoc à chaque fois qu'un traitement dans l'une des spécialisations suivantes est prévu. Cela vaut également lorsqu'un spécialiste recommandé par BetterDoc adresse à son tour son patient à un autre spécialiste.

Spécialisations	Exemples de zones affectées (liste non exhaustive)
Cardiologie, chirurgie cardiaque et vasculaire	Circulation cardiovasculaire (cœur, artères, veines, vaisseaux lymphatiques)
Orthopédie, chirurgie de la main et neurochirurgie	Appareil locomoteur (articulations, os, cartilage, tendons, nerfs, ligaments, muscles, disques intervertébraux), par exemple: tête, épaules, bras, mains, colonne vertébrale, thorax, hanches, jambes, genoux et pieds
Gastro-entérologie et chirurgie viscérale	Organes abdominaux, y compris foie, vésicule biliaire, estomac, pancréas, intestins
Urologie	Organes urinaires et organes génitaux masculins



Notre application mobile simple et sécurisée vous permet de numériser et de nous transmettre directement vos justificatifs de soins, ainsi que tous ceux de votre famille, mais aussi de consulter l'état de la franchise et quote-part de chacun. Téléchargez l'App. Elle est disponible sur l'App Store et Google Play Store.

Des fonctionnalités dédiées dans l'App Assura

En tant qu'assuré PlusMed vous bénéficiez de fonctionnalités supplémentaires telles que :

- 1. Un apercu de vos rendez-vous médicaux futurs et passés
- 2. Les coordonnées des médecins consultés
- 3. Des notifications de rappels pour vos rendez-vous













Vos contacts utiles:

Une démarche ou une demande?

- Modification des données personnelles
- Modification d'un contrat ou d'un moyen de paiement
- Demande d'attestation de prestations allouées
- Demande de justificatifs pour les impôts
- Détail des primes facturées

Tous nos formulaires sont disponibles sur notre site internet assura.ch/services-support ou dans votre Espace Client.

Vous souhaitez être contacté par un conseiller pour faire un point sur vos couvertures d'assurance?

Votre formulaire en ligne <u>assura.ch/conseiller</u>

Une autre question?

Appelez-nous au 0800 277 872.*



0800 277 872